

Fondations de la Charte des Achats Responsables

Le Groupe Riccobono et l'ensemble de ses filiales (ci-après le « **Groupe** ») souhaite construire, avec ses Partenaires, une relation commerciale durable avec des valeurs, des règles et des comportements partagés et ceci afin que la collaboration avec les dits Partenaires soit en cohérence avec la stratégie du Groupe dans le cadre de sa politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).



Responsabilité Sociétale

Engagement envers le développement économique, le respect des droits humains et des Libertés fondamentales et la préservation de l'environnement.



Relations Durables

Création de liens commerciaux solides basés sur des valeurs et des règles partagées.



Développement Durable

Intégration des pratiques durables dans les décisions commerciales pour un avenir équilibré.



Inclusion

Promotion de l'égalité et de la diversité dans les partenariats commerciaux.



Engagements du Groupe envers ses Partenaires

Plans de Progrès et Performance

Développement de relations pérennes basées sur l'intérêt mutuel, innovation et évaluation de la performance.

Achats Durables et Solidaires

Respect des délais de paiement, identification et gestion de la dépendance économique et intégration des critères RSE dans la sélection des Partenaires.

Intégrité et Éthique

Respect des lois et réglementations, concurrence loyale, équité, confidentialité, respect des personnes, qualité de vie au travail.

Communication et Collaboration

Définition claire des besoins, information équitable, respect des engagements pris, protection des données à caractère personnel.

Engagements des Partenaires

Amélioration Continue

Mettre en place des procédures pour garantir le respect et l'amélioration des pratiques : reporting, audit, évaluations, alertes.

Gouvernance et Éthique

Garantir un comportement éthique et le respect des lois dans les relations commerciales : lutte contre la corruption, Respect des droits humains, concurrence loyale, respect des droits de propriété.

Management des Risques et de la Sécurité

Évaluer et atténuer les risques environnementaux sur les écosystèmes et sur la santé publique : principe de précaution, préservation de la santé et de la sécurité des personnes.

Respect de l'Environnement

Respecter les lois environnementales et réduire les impacts des activités : management environnemental (gestion responsable des Papiers et du recyclage), Lutte contre le réchauffement climatique (réduction des émissions de gaz à effet de serre).